



**"RÉUSSIR AVEC VOUS LA MUTATION ÉCOLOGIQUE DU SECTEUR SPORT,
LOISIRS, CYCLE ET MOBILITÉ ACTIVE"**

Sommaire

Edito	3
Présentation de l'EcoSport Tour	4
Programme de la tournée	5
Des événements fédérateurs pour tout un secteur	6
La filière REP "Articles de sport et loisirs"	7
Chiffres clés	8
Nos partenaires : Ecologic & Corepile	9
EcoSport Awards 2022	11
Contacts	12

Edito

Avec la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) et la mise en place de nouvelles filières à **Responsabilité élargie du producteur (REP)**, les fabricants, importateurs et distributeurs d'articles de sport et de cycles deviennent pleinement responsables de la **fin de vie des produits** qu'ils mettent en marché. Ils doivent ainsi accepter les articles que les consommateurs leur ramènent et contribuer aux éco-organismes chargés de **leur collecte, leur réemploi et leur recyclage**.

Aussi, l'**UNION sport & cycle**, le syndicat professionnel du secteur - avec **Ecologic**, l'éco-organisme agréé pour la filière REP des articles de Sport et de Loisirs et **Corepile**, l'éco-organisme de collecte et recyclage de piles, batteries portables et de mobilité - propose aux acteurs économiques avec son **EcoSport Tour 2022** de parfaire leur information sur cet enjeu majeur, tant attendu par leurs clients et la société ; et parce qu'il est toujours temps de transformer de nouvelles contraintes légales en de véritables opportunités d'entreprise.

Pierre Gogin, Président de la Commission « Développement durable » de l'UNION sport & cycle



EcoSport Tour

La tournée de sensibilisation aux nouvelles obligations environnementales pour les acteurs de la filière sport, loisirs et cycle

2022, une année charnière pour la transition écologique du secteur sport, loisirs et cycle

Depuis le 1er janvier, une nouvelle filière à Responsabilité élargie du producteur (REP), en charge de la gestion de la fin de vie des articles de sport et de loisirs usagés, se met en place.

Pour que chaque acteur du secteur sport, loisirs et cycle soit bien informé de ses obligations et se mobilise pour une gestion responsable de la fin de vie des produits destinés à la pratique sportive, une tournée nationale appelée « EcoSport Tour » est organisée par l'**UNION sport & cycle** en partenariat avec les éco-organismes **Ecologic** et **Corepile**.

Cette tournée de sensibilisation se veut pédagogique mais surtout fédératrice. L'objectif est d'organiser de vrais moments d'échange et de partage pour permettre à l'ensemble des acteurs économiques du secteur de s'unir autour de cette nouvelle filière et ainsi contribuer collectivement à une économie circulaire, autonome et vertueuse.

Une formidable opportunité pour les acteurs de la filière

Les écocontributions versées par les entreprises aux éco-organismes ont pour unique objectif le fonctionnement de ces filières REP. Dès lors, plusieurs soutiens financiers sont offerts aux acteurs économiques. C'est le cas du fonds réparation qui vient encourager la démarche du réemploi avec, à terme, un budget annuel alloué de 35 millions d'euros mais également du fonds dédié à la R&D pour aider les entreprises à imaginer de nouveaux débouchés pour leurs produits en fin de vie.

Au-delà, le dispositif « producteur-acteur » mis en place par la filière "articles de sport et loisirs" (ASL) cherche à engager les producteurs, valoriser leur action et faire bénéficier le collectif des initiatives individuelles vertueuses.

En bref, nous entrons dans l'air de l'intelligence collective au service de la transition écologique de la filière sport.

Programme de la tournée

Une quinzaine de RDV physiques sur l'ensemble du territoire pour rencontrer l'ensemble des acteurs de la filière du sport, des loisirs et du cycle

Une tournée de 8 mois, pour :

- Informer et sensibiliser l'ensemble du secteur sport, loisirs et cycle
- Constituer et mobiliser un réseau
- Engager les acteurs auprès des éco organismes

Nos actions :

- Une communication massive auprès de tous les acteurs en France
- Un accès facilité à l'information
- La création et l'animation d'une communauté

ECOSPORT TOUR 2022

16 MAI	STRASBOURG	INTERNATIONAUX DE STRASBOURG
20 MAI	BIARRITZ	AG EUROSIMA
24 MAI	MONTPELLIER	URBAN SPORT SUMMIT
09 JUN	ANNECY	ECOSPORT TOUR/OSV
28 JUN	PARIS	CONGRÈS USC
03 JUL	PARIS	PRODAYS
16 SEP	LILLE	SPORT UNLIMITECH
23 SEP	VILLEPINTE	SALON BODY FITNESS
15 NOV	GRENOBLE	SPORT UNLIMITECH
18 NOV	GRENOBLE	SALON DE L'ESCALADE
22 NOV	PARIS	SALON DES MAIRES
09 DEC	TOULOUSE	SPORT UNLIMITECH
12 JAN	LYON	SPORT UNLIMITECH

Des événements fédérateurs pour tout un secteur

Les acteurs concernés par cette tournée :

- Les entreprises du secteur sport, loisir, cycle et mobilité active jouant le rôle de metteur sur le marché, de point de collecte ou de point d'information
- Les acteurs associatifs du mouvement sportif jouant un rôle de point de collecte et/ou d'information et de solution de réutilisation
- Les collectivités territoriales (communes, départements, régions, intercommunalités...)
- Les autres opérateurs pouvant intervenir dans la sensibilisation, l'organisation de la collecte, ou la gestion de la fin de vie (ESS).

Déroulé d'un événement :

Étape 1 : Présentation / mot d'introduction

Étape 2 : Organisation d'une conférence / table ronde. Avec :

- Des Experts de l'**UNION Sport & Cycle, Corepile et Ecologic**
- Des élus locaux et/ou représentants institutionnel
- Des chefs d'entreprise du sport, loisirs et cycle

Étape 3 : Séance de questions/réponses

Étape 4 : Echanges personnalisés avec les acteurs et institutions présents

Étape 5 : Participation collective à un événement/salon sportif

La filière de Responsabilité élargie du producteur d'articles de sport et loisirs

La filière REP ASL, c'est quoi ?

Prévue par la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi « AGEC ») du 10 février 2020, les **articles de sport, de loisirs, du cycle et de la mobilité active (ASL)** sont désormais soumis au principe de « **Responsabilité élargie du producteur** » (REP).

Déjà introduite dans notre secteur avec les Textiles et Chaussants (TLC) et les équipements électriques et électroniques (DEEE), la « Responsabilité élargie du producteur » induit que les metteurs en marché d'un produit sont désormais pleinement responsables de sa fin de vie. A ce titre, une écocontribution est versée à un « éco-organisme », à but non lucratif, afin de subvenir à tous les coûts de collecte et de traitement des produits en fin de vie.

Depuis le début d'année, les « metteurs en marché » d'articles de sport et loisirs doivent régler chaque année à **Ecologic**, qui dispose d'un agrément de l'Etat, cette écocontribution, lui permettant de mener à bien ses prérogatives de circularité. Le barème d'amorçage des écocontributions par produit pour 2022 est dès à présent disponible sur l'espace adhérent du site de l'**UNION sport & cycle**.

La filière de Responsabilité élargie du producteur d'articles de sport et loisirs

Une mise en œuvre progressive

Le 1er janvier 2023 marquera ensuite l'entrée en vigueur de deux éléments complémentaires :

- L'écocontribution sera modulée en fonction des critères de performance environnementale du produit mis en marché.
- Chaque distributeur dont la surface de vente consacrée aux ASL est supérieure à 200m² se verra imposer la collecte de ces articles en fin de vie. En-deçà de ce seuil, aucune contrainte ne sera imposée. L'**UNION sport & cycle** encourage malgré tout vivement ces acteurs dans la mise en place volontaire de tels espaces de collecte et se tient à leur disposition pour les accompagner dans cette démarche.

Une filière à construire

Malgré l'officialisation de cette **nouvelle filière REP** gérée par **Ecologic**, de nombreux chantiers restent à construire. Labélisation des réparateurs éligibles au fonds réparation, définition d'un logo « Triman » commun à l'ensemble de la filière, définition des critères de performance environnementale des ASL... L'année qui s'ouvre annonce des échanges riches, tournés vers un seul et même objectif : la transition écologique.

Les chiffres clés

54 300 tonnes d'articles à collecter

40 000 metteurs en marché concernés

100 M€ d'écocontributions par an
dès 2027

2 000 points de collecte

L'éco-organisme national pour la prévention, la collecte et le recyclage des DEEE, ASL et ABJ Th

Ecologic est une entreprise à but non lucratif investie par l'Etat d'une mission d'utilité publique consistant à gérer la fin de vie et les déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE). Ecologic est également agréé pour les filières des articles de bricolage et jardin thermiques (ABJ th) et, depuis 2020, des articles de sport et de loisirs (ASL).

Cette nouvelle filière entre dans le cadre de la REP (Responsabilité Elargie du Producteur) qui engage, producteurs et metteurs sur le marché, à certaines responsabilités et obligations.

Ecologic contribue ainsi depuis 2006, au développement d'une économie circulaire, fondée tant sur la prévention et la sensibilisation, que sur le recyclage des déchets, en œuvrant aux côtés de l'ensemble des acteurs impliqués (producteurs, enseignes de distribution, collectivités, acteurs de l'ESS, opérateurs de traitement, associations...) dans un souci de performance, de clarté et de respect de l'environnement.

« Les principaux enjeux des producteurs d'articles de sport et loisirs sont de garantir leur conformité réglementaire mais aussi et surtout de poursuivre et développer leurs initiatives en matière d'économie circulaire.

Ainsi, les organisations professionnelles, au première desquelles l'UNION Sport & Cycle, et les entreprises travaillent avec Ecologic de manière collaborative pour développer cette nouvelle filière (éco-modulation et critères de performance environnementale, plan de communication, labellisation des réparateurs, déploiement du réseau de collecte, plan réemploi...)

Notre feuille de route est claire et naturellement portée par les valeurs du sport, l'environnement étant le terrain de jeu du sportif. »

Vanessa Montagne, Directrice Nouvelles Filières





L'éco-organisme de collecte et recyclage de piles, batteries portables et de mobilité

Avec 100 tonnes collectées en 2021 (et 100 000 batteries recyclés en cumul depuis 4 ans), auprès de 2 000 points de collecte dédiés (qui s'ajoutent aux 32 000 de la filières P&A portables) et 93 adhérents financeurs, Corepile se place désormais comme l'acteur incontournable de la fin de vie des batteries des VEL en France.

La tournée EcoSport Tour est une opportunité unique pour Corepile d'aller à la rencontre des acteurs locaux dans le but d'expliquer l'organisation de la filière et la fin de vie des batteries, répondre aux questions et recueillir les attentes terrain permettant de simplifier la collecte.

Les synergies avec la nouvelle filière Articles de Sport et Loisirs (ASL) sont évidentes et Corepile est fière de participer activement à cette tournée 2022.

« Créé il y a plus de 23 ans, Corepile est l'éco-organisme leader qui assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables en France et en Europe pour le compte de ses adhérents metteurs sur le marché. Notre mission est d'intérêt général, sans but lucratif et nous sommes agréés par l'Etat depuis 2010.

Depuis l'essor des véhicules électriques légers (VEL = VAE et EDPM), la question de la responsabilité environnementale est devenue centrale. L'Union Sport & Cycle et l'éco-organisme Corepile ont noué avec succès un partenariat en 2018 afin de mettre en place une filière volontaire et collective, un recyclage sécurisé et efficace de ces batteries spécifiques : 65% du poids est recyclé en métaux ... la filière batterie de mobilité, ça roule avec Corepile ! »

Frédéric Hedouin, Directeur général de Corepile



[Prochainement]

EcoSport Awards 2022

Initiés par la Commission développement durable de l'UNION Sport & Cycle et soutenus par l'association européenne des industriels de la glisse EuroSIMA, les **EcoSport Awards** viendront récompenser les entreprises de la filière du sport, du cycle et de la mobilité active pour leur engagement et leurs innovations en faveur de l'environnement.

La cérémonie officielle de remise des **EcoSport Awards**, temps fort du Congrès annuel de l'UNION Sport & Cycle, se tiendra à Paris le :



Mardi 28 juin 2022

Les 6 prix

- Le **prix de « l'éco-conception »**, pour la durabilité et l'emploi de matières premières décarbonées dans la création d'articles et équipements de sport.
- Le **prix de « l'économie circulaire »**, pour la meilleure mise en œuvre de solutions de collecte, de tri, de réemploi et de réparation de ces articles
- Le **prix de « l'entreprise engagée durablement »**, pour la protection de l'environnement : règlement intérieur, création de fondation, contrats ONG...
- Le **prix « structures et lieux de pratique »**, pour l'innovation environnementale consacrée aux lieux et espaces accueillant des pratiquants.
- Le **prix de « la manifestation sportive engagée »**, pour l'évènement vertueux et innovant sur le plan environnemental.
- Le **prix spécial du jury**, composé d'experts, de journalistes et de grands sportifs engagés dans la protection de l'environnement sera également décerné.



Contacts

Guillaume Albors

Chargé de l'information et des relations médias
UNION Sport & Cycle
guillaume.albors@unionsportcycle.com
06.15.51.11.48

Nadège Coulet

Attachée de presse
NC Médias
n.coulet@nc-medias.com
06.09.11.31.37

Quentin Bellet

Responsable Affaires publiques
Ecologic
qbellet@ecologic-france.com
06 31 63 80 51

Pour toute question relative aux prochaines dates de la tournée et au déroulé, contactez :

Simon Blin

Animateur Commission "Développement durable"
UNION Sport & Cycle
simon.blin@unionsportcycle.com
06.86.41.09.10



#EcoSportTour

www.ecosport-tour.fr